16 mars 1995

Arrêté du Gouvernement wallon fixant la classification des terrils

Le Gouvernement wallon,

Vu le décret du 9 mai 1985 concernant la valorisation de terrils modifié par les décrets des 16 décembre 1988, 6 mai 1993 et 21 avril 1994, notamment l'article 3;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 11 mai 1988 fixant la procédure consultative et instaurant la Commission d'avis telle que prévue à l'article 3 du décret du 9 mai 1985 concernant la valorisation de terrils, modifié par l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 16 décembre 1988;

Vu l'avis de la Commission créée par le même arrêté;

Sur la proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources naturelles; Arrête:

Art. 1er.

La classification des terrils de la Région wallonne est la suivante:

Liste	des	terrils	de	la	caté	gorie	A:

Secteur de Tournai :

Commune de Bernissart:

<u>N</u> °	<u>Dénomination</u>
4	Ste Barbe
5	Ste Barbe bis
6a	Harchies nord
6b	Harchies sud

Secteur de Mons-Borinage:

Commune de Boussu:

$\underline{N^{\circ}}$	Dénomination.
18	Ets. Cal. U. Mons
23	n°4 Alliance
37	n°9 Ste Désirée
38	n°12 Grand Hornu
104	Escouffiaux

Commune de Colfontaine :

<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
95	Hornu-Wasmes
98	Pachy
105	n°10 Grisoeuil
106	Grand Bouillon d'En Haut
122	La Platinerie b
<u>Commune de Dour</u> :	
<u>N</u>	<u>Dénomination.</u>
13	n°1 Grande Veine
14	n°7 Belle Vue dit Les Treize
16	n°2 Belle Vue
24	Frédéric
25	n°2 Longterne
26	Peuplier Blanc
27	Ste Catherine
28	n°2 St Charles
29	n°3 Trou à Dièves
30	n°5 Avaleresse
31	n°1 Sauwartan
31t	Sac à Poils
<u>Commune de Frameries</u> :	
<u>N°</u>	<u>Dénomination.</u>
110	n°3 Grand Trait
112	Terril de l'Agrappe
113	Nord de Genly
114	n°12 Noirchain

<u>Commune de Hensies</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
124	Les Sartis
<u>Commune de Mons</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
79	Ste Félicité 21-23 des Produits
80	14, 17 et Siège Social-Levant
81b	St Jean-Baptiste b
83	Ste Henriette, n°18 des Produits
84	n°12 St Louis
85	n°16 St Joseph
88	Héribus
120	Havré
	1100,10
<u>Commune de Quaregnon</u> :	
	Dénomination.
<u>Commune de Quaregnon</u> :	
Commune de Quaregnon : $\underline{N}\ ^{\circ}$	Dénomination.
Commune de Quaregnon : \underline{N}° 43	<u>Dénomination.</u> n°20 des Produits
Commune de Quaregnon : $ \underline{N} ^{\circ} $ 43 50	Dénomination. n°20 des Produits n°2 Couchant
Commune de Quaregnon : $ \underline{N} ^{\circ} $ 43 50 51	Dénomination. n°20 des Produits n°2 Couchant Sièges 4-5-6a La Flache
<u>N</u> ° 43 50 51 55	Dénomination. n°20 des Produits n°2 Couchant Sièges 4-5-6a La Flache Nouvelle Cossette b
<u>N</u> ° 43 50 51 55 57	Dénomination. n°20 des Produits n°2 Couchant Sièges 4-5-6a La Flache Nouvelle Cossette b Ste Marie Joseph b
<u>N</u> ° 43 50 51 55 57 60	Dénomination. n°20 des Produits n°2 Couchant Sièges 4-5-6a La Flache Nouvelle Cossette b Ste Marie Joseph b St Placide
<u>N</u> ° 43 50 51 55 57 60 64/65/66	Dénomination. n°20 des Produits n°2 Couchant Sièges 4-5-6a La Flache Nouvelle Cossette b Ste Marie Joseph b St Placide Ste Julie

Commune de Quévy.	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
116/117	Asquillies
Commune de Saint-Ghislain.	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
32	Hautrage
36	St Ghislain c
39	Espérance
127	Bois de Baudour
Secteur de La Louvière-Soignies.	
<u>Commune de Binche</u> :	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
153	Ste Marguerite
155	St Albert
156	Ste Marie Est
157	Ste Barbe
160	Fosse n°1 Est
161	Lavoir-Ressaix
162	Leval
163	Leval
211	N°1
Commune de Chapelle-lez-Herlaimont :	
<u>N°</u>	<u>Dénomination.</u>
175	n°4 Chapelle-lez-Herlaimont
176	Ste Catherine

177

N°7

216	Bois des Maîtres
Commune de La Louvière :	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
124	St Julien
125	St Julien
134	Fosse du Bois
135	St Patrice-Quinconce
137	St Emmanuel 1
141	Avaleresse Ste Barbe
142	Albert I ^{er}
143	St Hubert-Ste Marie
145	Sars Longchamps 2
149	N°8 et 10 Ouest
168 (1)	St Alexandre
201	Y. Nord du Sars
Commune de Manage :	
<u>N</u> °	Dénomination.
168 (1)	St Alexandre
169	St Adolphe
170	St Alix
(1) Terril situé conjointement sur les communes de La Louvière et Manage	
Secteur de Charleroi.	
Commune de Aiseau-Presles.	
<u>N</u> °	Dénomination.
92/93	Panama

99	N°4 Gaston
100	St Gaston
103	N°5 Oignies
104	N°6 St Philippe
226	Menonry
Commune de Charleroi.	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
14	T.L.C. Anc. N°4
21	St Joseph
27	T.L.C.
28	N°19
29	T.L.C.
30b	Cerisier Terril
31	N°25 Hauchies Terril
33	St Louis
34	St Quentin
35	St Quentin Sud
37	Belle-Vue
38e	Bois de la Coupe
39	St Charles
39b	St Charles n°2
41ter	St Charles
42	St Théodore
47	Blanchisserie
48/48b	Piges
50	Hamendes Anc.

52	L'Epine
54	Résolu
56	Résolu n°2
57	St Charles
62/63	Les Vallées
109	N°4 Martinet
216	Stade Yernaux
219	Chaussée de Montignies
221	La Rochelle
227	Leveau-Ste Barbe
Commune de Châtelet.	
N°	Dénomination.
73	Boubier n°2
82	N°7 du Gouffre
82b	Vente au Comptant du Gouffre
89	N°3 Carabinier
223	2 des Trieux
Commune de Courcelles.	
${ m N}$ $^{\circ}$	Dénomination.
11	Siège 6 Perier
12	A.T. Chenois Perier Nord
13	N°4 Nord de Charleroi
175	N°4 de Bascoup
200	N°1 Courcelles et Trazegnies
202	N°1
203a	St Hypolitte

St Hypolitte b 203b St Hypolitte 203c 204 St Nicolas 207 Pélerin - Sièges 6 et 8 Pélerin - Sièges 6 et 8 208 214 N°3 Nord de Charleroi Commune de Farciennes. <u>N</u> ° Dénomination. 86 St François Commune de Fleurus. <u>N</u> ° Dénomination. 74 St Auguste 78 Nord de Gilly Commune de Fontaine-l'Evêque. <u>N</u> ° Dénomination. 8 N°3 10 Terril Siège 8/10 18 Siège n°12 Secteur de Namur (Basse-Sambre). Commune de Jemeppe sur Sambre. N° Dénomination. 208 Bois des Monts Secteur de Liège. Commune de Beyne-Heusay: <u>N</u> ° **Dénomination**

63	Homvent
Commune de Blegny :	
<u>N</u> °	Dénomination.
6	Argenteau Anc.
7	Argenteau Nouv.
<u>Commune de Chaudfontaine</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
67	Bure la Machine
69()	Basse Ransy Nord
70	Basse Ransy Sud
<u>Commune de Flémalle</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
5b	Bois des Moines
5t	Terril sur le Bar
43	Artiste Flémalle
45	Champ d'Oiseaux
46	Xhorre
Commune de Fléron :	
<u>N</u> °	Dénomination.
20	Micheroux
66	Soxhluse
<u>Commune de Grâce-Hollogne</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
32	Bonnier-Péry
50	Valentin Cocq
Commune de Herve :	

$\underline{\mathrm{N}}$ $^{\circ}$	<u>Dénomination.</u>
76	Xhawirs n°1
77	Xhawirs n°2
78	Xhawirs n°3
<u>Commune de Liège</u> :	
<u>N°</u>	Dénomination.
9	Ste Marguerite
10	Ste Barbe et Tonne
11	Batterie et Tonne Sud
12	Batterie et Tonne Nord
13	Banneux Anc.
14	Batterie Anc.
15	Batterie Nouv.
18	Violette
19	Bois-la-Dame
58	La Haye Nouveau
59	La Haye Ancien
69(2)	Basse Ransy Nord
(2) Terril situé conjointement sur les communes de Chaudfont	taine et Liège
<u>Commune de Saint-Nicolas</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
41	Espérance 3
52b	Murebure
57	Piron

<u>Commune de Seraing</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
36	Vieille Marihaye
47	Makets Nouveau
<u>Commune de Soumagne</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
21	Micheroux 2
25	Bas Bois
Liste des terrils de la catégorie B.	
Secteur de Tournai:	
<u>Commune de Bernissart</u> :	
<u>N</u>	Dénomination.
6	Ste Catherine
Secteur de Mons-Borinage:	
<u>Commune de Boussu</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
17	n°9 St Antoine
21	n°5 Sentinelle Nord
22	Sentinelle Sud
89 (1)	7-8 Hornu et Wasmes
93(1)	n°3 Grand Buisson n°1
102	n°1 Le Sac
103	Escouffiaux
Commune de Colfontaine	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>

89 (1)	7-8 Hornu et Wasmes
90	3-5 Hornu et Wasmes
93 (1)	n°3 Grand Buisson n°1
97	n°7 St Antoine- Escouffiaux
101	Ste Barbe
107	Roinge
(1) Terril situé conjointement sur les communes de Boussu et de Colfontaine	
<u>Commune de Dour</u> :	
<u>N</u> °	Dénomination.
8a	n°1 Ferrand
8b	Ste Odile n°3
9	Petit Benoît
10	Buisson Levant
11	Buisson Couchant
12	n°4 Grande Veine
15	n°8 Belle Vue
19	Ste Henriette
20	n°1 Machine à Feu
Commune de Frameries.	
111 (2)	7/12 Crachet
113a	Genly
125	La Femme Pendue
<u>Commune de Mons</u> :	
$\underline{N^{\circ}}$	Dénomination.
42c	Turlupu n°3

73	Ghlin
76/77	Belle et Bonne/Auflette
78	21 des Produits
81a	St Jean-Baptiste
86	n°25-26 des Produits
87	n°25 des Produits
111 (2)	7/12 Crachet
115	Ciply
119	Havré
121	Beaulieu
(2) Terril situé conjointement sur les communes de Frameries et de Mons Commune de Quaregnon :	
<u>N</u> °	Dénomination.
52	4-5-6b Couchant de Flénu
53	4 du Couchant c

52	4-5-6b Couchant de Flénu
53	4 du Couchant c
54	Nouvelle Cossette a
56	Sièges 1 et 2a Rieu du Coeur
58	Rieu du Coeur 2c
59	St Seraphin
62	St Félix
67	La Boule
68	Fief de Lambrechies a
70	Fief de Lambrechies c
99	n°5 Les Vanneaux

Commune de Quiévrain:

Ν° Dénomination. 7 n°12 Avaleresse Commune de Saint-Ghislain: Ν° Dénomination. 33 Tertre Secteur de La Louvière-Soignie s: <u>Commune d'Anderlues</u>: N° Dénomination. Wariné n°4 212 N°6 de la Centrale 213b N°3 Résistance 214 N°5 Sud 215a Commune de Binche: Ν° Dénomination. 133 Bray Ste Elisabeth 152 154 Ste Marie Ouest 166a Terril Lavoir du Centre 206 X-Fosse n°1 <u>Commune de Chapelle-lez-Herlaimont</u>: <u>N</u> ° Dénomination. n°17 Bois des Vallées 25(3) n°16 Bois des Vallées 26 179 n°6 205 n°7 Mariemont

(3) Terril situé conjointement sur les communes de Chapelle-lez-Herlaimont et de Morlanwelz

<u>Commune d'Estinnes</u>:

<u>N</u> ° <u>Dénomination.</u>

Levant de Mons

Commune de La Louvière :

<u>N</u> <u>Dénomination.</u>

St Alphonse

Marie-Josée

St Emmanuel 2

Le Quesnoy

140 Léopold

n°2 Houssu

 $N^{\circ}8$ et 10 Sud-est

N°8 et 10 Nord (Fond

Gaillard)

167 St Félix

Commune de Morlanwelz:

N° Dénomination.

25 (3) n°17 Bois des Vallées

Ste Aldegonde 1

Ste Aldegonde

St Eloi Ouest

St Eloi Est

172b M. Lefèvre

Triage Ste Catherine 173 174 Ste Henriette (3) Terril situé conjointement sur les communes de Chapelle-lez-Herlaimont et de Morlanwelz Secteur de Charleroi. Commune d'Aiseau-Presles. Ν° Dénomination. N°2 Carabinier 88 Commune de Charleroi. <u>N</u> ° Dénomination. N°3 Nord de Charleroi 15 (4) Siège N°14 16 (5) 17b Siège N°1 8 S 20 Sambre 23 N°24 Fiestaux 32 St Louis 32b St Louis 36 Naye à Bois 38b **Puissant** 38c Lambilotte 38d Bois de la Ville 39ter St Charles 40 Bayemont 41 St Théodore 41b St Auguste 43 St Henri

44	Noire Mécanique
46	Sacré Français
49	Hamendes Nouv.
60	St Xavier n°2
60b	St Xavier n°3
61	Les Vallées-Ter. des Mastelles
64	Les Viviers
68	Duchère
108	T.L. et Fabrique
110 (4)	Estacade
210	n°4 Ransart
211	N° 5 Trianoz
215 (4)	Triage Courcelles Nord
222	La Chenevière
(4) Terril situé conjointement sur les communes de Charleroi et de Courcelles (5) Terril situé conjointement sur les communes de Charleroi, de Courcelles et de Fontaine-l'Evêque	
Commune de Châtelet.	
N °	Dánomination

<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
24	Sibérie
65/66	Sébastopol et n°8 Pays-Bas
71	Pays Bas Sud
73b	Boubier n°3
80	N°10 du Gouffre
81	N°8 du Gouffre

83t Blanchisserie 84 Ormont Commune de Courcelles. Ν° Dénomination. 15 (4) N°3 Nord de Charleroi 16 (5) Siège n°14 110 (4) Estacade 178 N°5 Commune de Farciennes. Ν° Dénomination. 77 (6) **Bois Communal** Aulniats 85 85a **Aulniats** Ste Catherine 85b 87 Ste Pauline Tergnée 91 Bonne Espérance 97 Commune de Fleurus. N $^{\circ}$ Dénomination. 77 (6) **Bois Communal** 90 Ste Marie 94 Ste Barbe 95 Bonne Espérance Commune de Fontaine-l'Evêque. N° Dénomination. Siège 1 6

7 Siège 2 16 (5) Siège n°14 (4) Terril situé conjointement sur les communes de Charleroi et de Courcelles (5) Terril situé conjointement sur les communes de Charleroi, de Courcelles et de Fontaine-l'Evêque (6) Terril situé conjointement sur les communes de Farciennes et de Fleurus Commune de Montignies-le-Tilleul. Ν° Dénomination. 9 Siège 5 Secteur de Namur (Basse-Sambre). Commune de Jemeppe-sur-Sambre. Ν° Dénomination. 206 St Albert Ste Flore 207 N° Dénomination. Commune de Sambreville. 96 Bonne Espérance 1 98 Ste Eugénie 101 Réunion 102 Ste Barbe 202 Belle-Vue 204 Fosse n°2 205 Fosse n°1 Secteur de Liège: Commune de Beyne-Heusay:

Ν°

Dénomination.

84	Quatre Jean
<u>Commune de Flémalle</u> :	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
5	Halette
44	Baldaz N et S
Commune de Fléron :	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
62	Romsée (Wérister)
65	Onhons
Commune de Grâce-Hollogne :	
<u>N</u> °	Dénomination.
39	Bonne Fortune n°1
51	Corbeau
Commune de Liège :	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
86	Perron Ouest
105	Horloz n°3
Commune de Saint-Nicolas:	
<u>N</u> °	<u>Dénomination.</u>
52	Gosson n°1
55	Horloz-Bureau central
56	Braconnier
Commune de Seraing :	
<u>N</u> °	Dénomination.
48	Makets Anc.
49	Bon Buveur

53 Gosson 2 Commune de Soumagne: <u>N</u> ° Dénomination. 24 Maireux 5 26 Point Central Commune de Villers-le-Bouillet : Ν° Dénomination. 116 Charbonnages de la Meuse-Halbosart Liste des terrils de la catégorie C Secteur de Mons-Borinage. Commune de Boussu. <u>N</u> ° Dénomination. 92 N°1 Grand Buisson Secteur de Liège. Commune de Herstal. Ν° Dénomination. Belle-Vue n°12 31b 60 Petite Bacnure 61 (1) Bernalmont Commune de Liège. N° Dénomination. 61 (1) Bernalmont

Art. 2.

⁽¹⁾ Terril situé conjointement sur les communes de Herstal et Liège.

Le Ministre ayant les ressources naturelles dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le 16 mars 1995.

Le Ministre-Président du Gouvernement wallon, chargé de l'Economie, des P.M.E., des Relations extérieures et du Tourisme,

R. COLLIGNON

Le Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture,

G. LUTGEN